

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 22 (1877)
Heft: (22): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Vereinsnachrichten: Société des Officiers suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ne lui permette plus de percer la seconde plaque, et cette consommation de vitesse est certainement due, non-seulement à la résistance propre de la plaque traversée, mais aussi à sa flexibilité relative.

Cependant il est possible qu'une autre action coopère à protéger la seconde plaque, car, circonstance remarquable, le projectile s'y brise en se fondant partiellement, tandis que le projectile qui traverse une cible massive, ou s'y encastre, reste à peu près intact. Peut-être, ainsi qu'on l'a avancé, les molécules du projectile sont-elles mises, par son passage au travers de la première plaque, dans un état de vibration qui l'empêche de résister au second choc.

Quoi qu'il en soit, le mode de construction à adopter pour les cuirasses paraît dicté par ces expériences et, au lieu de masses de fer doublées de bois de teck, placé debout pour le rendre moins compressible, il convient de disposer des plaques de fer qui résistent en cédant. Pour atteindre ce but, deux enveloppes métalliques paraissent nécessaires, l'une fixée contre la muraille, l'autre placée à quelque distance et reliée au navire par une attache non complètement rigide.

John MOSCHELL,
ancien major du génie fédéral suisse.

Société des Officiers suisses.

Par note ajoutée à la fin du compte-rendu de la réunion fédérale des 11, 12 et 13 août à Lausanne, le Comité d'organisation porte à la connaissance des officiers de la section vaudoise le résumé des recettes et dépenses. Il saisit cette occasion pour remercier encore une fois les autorités cantonales et communales ainsi que les sociétés qui lui sont venues en aide : par des subsides, des dons de vin d'honneur, la mise à disposition de locaux et jardins, la mise sur pied des artilleurs et de la gendarmerie ainsi que par le prêt d'armes et le don de munitions.

Les recettes en argent ont été :

Subside de l'Etat de Vaud	Fr. 1000 —
» de la sous-section lausannoise de la société des officiers	500 —
» de la société vaudoise d'état-major du génie et de l'artillerie	500 —
» du cercle de Beau-Séjour pour illumination des jardins, le 12, au soir	200 —
Premier versement de la section vaudoise	800 —
Le produit de la vente des cartes de fête	5135 —
	Total des recettes. Fr. 8135 —

Le total des frais, pour location du cirque, sa transformation, ses décors, la réception du 11 au soir, la course en bateau, la musique, le logement des officiers, les deux banquets et toutes les autres dépenses s'élève à. Fr. 8537 70

Le déficit est donc de Fr. 402 70 somme que la section vaudoise pourra encore prendre sur sa caisse sans avoir besoin de recourir à une contribution extraordinaire.

Ce résultat favorable est dû aux dons mentionnés ci-dessus, ainsi qu'à l'offre généreuse des vins d'honneur par la municipalité de Lausanne et par les municipalités des trois communes du cercle de Montreux.